

Séance du 14 mars 2016

L'an deux mille seize, le 14 mars, à 19 heures, le Conseil du SIRP de Bieujac - St Pardon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bieujac, sous la présidence de Monsieur DUMENIL, Président.

Etaient présents :

Mmes DUFFILLOL, DARRIET.

Mrs. DUMENIL, DUCASSE, PAING, BLANGERO, REVUELTA

Mlle BOBKIEWICZ, secrétaire du SIRP

Absents excusés : Mme DELAGE, JURADO GONZALES pourvoir donné à Mme DUFFILLOL

Mrs. NORMANT, CHALOUPIN, BAGUR pourvoir donné à Mr REVUELTA

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Mme DARRIET Mélanie

① Approbation du compte-rendu du 08 février 2016 :

Reporté au prochain conseil syndical.

② Compte de Gestion 2015

Mr PAING a été désigné pour présenter les comptes de gestion et administratif 2015, dressés et certifiés par l'ordonnateur, considérant que Mr DUMENIL Jean Claude, président, s'est retiré pour les votes.

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité.

③ Compte Administratif 2015

- **Section de Fonctionnement :**

Dépenses Nettes :	290 607,97 €
Recettes Nettes :	326 288,40 €
Résultat de l'année 2015 : Exédent	35 680,43 €
Résultat antérieur : Excédent	20 187,97 €

Résultat de clôture : Exédent **55 868,40 €**

- **Section d'Investissement :**

Dépenses Nettes :	21 754,05 €
Recettes Nettes :	27 192,90 €
Résultat de l'année 2015 : Exédent	5 438,85 €
Résultat antérieur : Déficit	- 4 393,83 €

Résultat de clôture : Exédent **1 045,02 €**

Les résultats étant conformes aux comptes de gestion établis par le Trésorier.

Le conseil, après avoir entendu, vote à l'unanimité le compte administratif 2015 présenté.

④ Budget Primitif 2016

Mr PAING, représentant de la commission finance, propose à l'assemblée les affectations suivantes pour 2016 :

- En recettes de Fonctionnement à la ligne 002 en excédent antérieur de fonctionnement : 35 039,43 €
- En Recettes d'Investissement à la ligne 1068 en excédent de fonctionnement : 20 828,97 €

- A la ligne 722 « travaux en régie », les travaux du préaux de St pardon seront à prévoir : ??? €

Ces attributions ainsi que la proposition de budget 2016 ont été votés à l'unanimité par le conseil du SIRP.

⑤ Questions et Informations diverses

- Une délibération a été établie portant mention des montants des participations exceptionnelles des deux communes pour l'année 2016.

- Adaptation Poste de travail du secrétariat du SIRP :

Une demande a été établie par Mlle Claire BOBKIEWICZ pour améliorer l'agencement de son poste de travail en lien avec sa pathologie reconnue.

Une étude est en cours par un cabinet spécialisé pour un coût de 2 000 €.

L'étude sera remboursée à 100 % et une partie des frais d'agencement pourront être pris en charge par le biais de subvention suite aux résultats donnés par le cabinet. A ce jour nous ne connaissons pas la part recouvrée.

Le conseil approuve l'étude à l'unanimité et attend les comptes rendus du cabinet afin de donner son accord ultérieurement pour la réalisation de l'agencement.

- Mr le président, Jean Claude DUMENIL, relance la question des coûts des repas pour la commune de St Loubert. A ce jour le coût réel des repas est d'un peu plus de 6€, il est revendu 2,50€, la différence est prise en charge par le SIRP soit 4€ environ. Mr DUMENIL demande donc à l'assemblée que la différence du coût des repas pour les enfants de St Loubert uniquement, soit pris en charge par cette même commune, ce qui représenterai une recette annuelle d'environ 4 500 €. Une présentation sera adressée à la commune de St Loubert.

- Fabrice REVUELTA émet la question du paiement des TAP par les parents. Jean Claude DUMENIL, président, déclare que le dossier émit pour l'attribution de 40€ complémentaire auprès de la CAF a été débouté pour dossier incomplet. Mr Jean Baptiste PAING, affirme qu'aucune remise en cause n'est faite par les services de la CAF, ces propos lui étant exposés personnellement par une personne de cette administration, en sachant qu'un accord préalable de la Fédération Nationale de la jeunesse et des sports doit être donné comme le souligne Mr DUMENIL. Le conseil demande donc à Mr PAING de se rapprocher de son contact de la CAF afin de connaître la procédure exacte pour avoir un retour positif de notre demande.

Si le SIRP obtient le versement de 40€ complémentaires par enfants participants au TAP en plus des 50€ initiaux versé par l'état, la demande de participation aux parents ne serait pas remise en cause pour l'année à venir.

- Modification abonnement Formule de téléphonie du SIRP :

Nous avons la proposition d'un abonnement à 230€ par mois en illimité par la société SFR, à ce jour cela coûte 300€ par mois en limité avec Orange. Nous attendons une proposition de la société Orange pour prendre une décision.

- Hausse consommation de Gaz :

Une hausse significative de la consommation de gaz a été constatée, 6 486 KWH de plus par rapport à l'an passé, le conseil demande donc à une sensibilisation du personnel du SIRP quant à une utilisation économe. Nous avons demandé à la société « Sonoclim » de vérifier le bon fonctionnement de la chaudière.

FIN 20h30